

Nice, le 6 septembre 2007

L'Inspecteur d'Académie
à
Monsieur le directeur de l'IUFM
Mesdames et messieurs les inspecteurs chargés
de circonscription du premier degré
Mesdames et messieurs les principaux de SES
annexées aux collèges
Mesdames et messieurs les professeurs des écoles
et instituteurs

**Inspection
Académique**
Boulevard Slama
BP 3001
06201 Nice cedex 3

Téléphone
04 93 72 63 00

Télécopie
04 93 72 63 22

**Division du
Personnel 1^{er} degré**

DIPE II

Affaire suivie par
Christine FESTI
Téléphone
04 93 72 64 81

Télécopie
04 93 72 64 78

**Objet : Mutations. Postes d'enseignement, d'éducation et d'orientation à l'étranger.
Rentrée scolaire 2008**

La présente note présente les **différentes campagnes de candidatures** concernant :

- ▶ les postes d'enseignement, d'éducation ou de direction dans les établissements scolaires relevant de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) (*note de service N°2007-130 du 30.07.2007*)
- ▶ les postes situés en **Polynésie française** (*note de service N°2007-122 du 23.07.2007*)
- ▶ les postes situés en **Nouvelle-Calédonie, à Wallis & Futuna et à Mayotte** (*note de service N°2007-124 du 23.07.2007*)
- ▶ les postes situés dans des établissements de la **mission laïque française à l'étranger** (*note de service N°2007-131 du 30.07.2007*)

I - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Elles s'appliquent aux seuls candidat(e)s fonctionnaires titulaires du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement et de la recherche au moment du dépôt, se trouvant en : activité, congé parental, disponibilité ou détachement en France ou à l'étranger, et justifiant d'au moins **trois ans de services effectifs** dans la fonction.

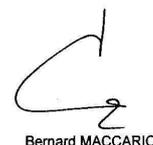
Tous les postes à pourvoir nécessitent une expérience et des qualifications avérées et récentes. Les missions d'enseignement s'accompagnent souvent d'une mission de formation.

Les demandes de changement de département par voie de permutation entraînent l'annulation des demandes formulées, quelque soit le type de détachement.

II – INSTRUCTION ET ENVOI DES DOSSIERS

Destination du détachement	Saisie et constitution des dossiers	Transmission des dossiers complétés & signés
- Postes AEFE (liste des postes sur le site de l'AEFE ou du ministère à compter du 06.09.06)	- téléchargement sur le site de l'AEFE http://www.aefe.fr entre le 06 et le 28 septembre 2007	- en double exemplaire à l'IEN, qui les transmettra à l'Inspection académique, DIPE2, bureau 302, avant le mardi 2 octobre 2007, délai de rigueur
- Polynésie française *	- téléchargement des documents portant la mention « rentrée 2007 » sur le site SIAT http://www.education.gouv.fr rubrique : « personnels-concours-carrières » sous-rubrique « enseignants »	- en un seul exemplaire à l'IEN, qui le transmettra à l'Inspection académique, DIPE2, bureau 302, avant le lundi 8 octobre 2007, délai de rigueur
- Nvelle Calédonie* - Wallis & Futuna* (rentrée : février 2007) - Mayotte* (rentrée : septembre 2007)	- téléchargement » sur le site SIAT http://www.education.gouv.fr rubrique : « personnels-concours-carrières » sous-rubrique « enseignants »	- en un seul exemplaire à l'IEN, qui le transmettra à l'Inspection académique, DIPE2, bureau 302, avant le lundi 1^{er} octobre 2007, délai de rigueur
- Mission laïque française à l'étranger	- téléchargement sur le site : http://www.mission-laïque.asso.fr du 17 septembre 2006 au 11 janvier 2008 - envoi direct en un seul exemplaire à la Mission laïque par les candidat(e)s jusqu'au 11 janvier 2008.	

* **Candidatures réservées aux enseignant(e)s spécialisé(e)s titulaires du CAEAA/CAFIMF, CAFIPEMF, du CAEI/CAPSAIS/CAPA-SH, ou du diplôme de psychologue exclusivement.**
Durée des affectations limitée à 2 ans avec possibilité d'un seul renouvellement (décret N°96-1 027 du 26.11.1996).



Bernard MACCARIO